

209C1260  
CH0032057447-FS0606

8 octobre 2009

**Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention**  
**(article L. 451-2-1 du code monétaire et financier)**

**PARIS RE HOLDINGS LIMITED**  
(Euronext Paris – hors zone euro)

1. Par courrier reçu le 8 octobre 2009, la société PartnerRe Ltd. (90 Pitts Bay Road, Pembroke HM 08, Bermudes) a déclaré avoir franchi en hausse, directement et indirectement, le 2 octobre 2009, les seuils de 10%, 15%, 20%, 25%, 1/3, 50% et 2/3 du capital et des droits de vote de la société PARIS RE HOLDINGS et détenir directement et indirectement 67 061 228 actions PARIS RE HOLDINGS représentant autant de droits de vote, soit 78,36% du capital et des droits de vote de cette société (1), selon la répartition suivante :

	Actions et droits de vote	% du capital et des droits de vote
PartnerRe Ltd.	4 928 616	5,76
PartnerRe Holdings II Switzerland GmbH (2)	62 132 612	72,60
<b>Total PartnerRe Ltd.</b>	<b>67 061 228</b>	<b>78,36</b>

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition hors marché réglementé, le 2 octobre 2009, de 62 132 612 actions PARIS RE HOLDINGS par PartnerRe Holdings II Switzerland GmbH, en vertu de contrats d'acquisition conclus les 4 et 25 juillet 2009 (3).

Par ailleurs, PartnerRe Ltd. a déclaré détenir, par l'intermédiaire de sa filiale PartnerRe Holdings II Switzerland GmbH, 8 391 195 bons de souscription d'actions PARIS RE HOLDINGS donnant accès à autant d'actions PARIS RE HOLDINGS, exerçables à tout moment, en tout ou partie, au prix de 15,12 USD, et de maturités 8 novembre 2016, 6 décembre 2016 et 29 décembre 2016.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Après avoir déjà acquis environ 5,76% du capital de PARIS RE HOLDINGS (voir déclaration de franchissement de seuil publiée le 16 juillet 2009 sur le site de l'Autorité des marchés financiers [cf. D&I 209C0994 du 16 juillet 2009]), PartnerRe Ltd. a conclu, le 4 juillet 2009, des accords définitifs pour l'acquisition, directement ou indirectement, de PARIS RE HOLDINGS. Aux termes de ces accords, PartnerRe Ltd. a prévu d'échanger 0,30 action ordinaire PartnerRe Ltd. contre chaque action PARIS RE HOLDINGS acquise dans le cadre de cette opération réalisée en titres.

Le 28 septembre 2009, PartnerRe Ltd. a annoncé avoir conclu des accords définitifs modifiant la structure précédemment annoncée de l'acquisition de PARIS RE HOLDINGS, en procédant directement à une fusion au lieu d'une offre publique d'échange, afin d'accélérer l'acquisition de PARIS RE HOLDINGS par PartnerRe Ltd., la contrepartie proposée aux actionnaires de PARIS RE HOLDINGS demeurant inchangée.

La réalisation, le 2 octobre 2009, de l'acquisition par PartnerRe Holdings II Switzerland GmbH, filiale dont le capital est détenu à 100% par PartnerRe Ltd., d'un bloc de 72,6% du capital de PARIS RE HOLDINGS a conduit PartnerRe Ltd. à détenir, directement et indirectement, 78,36% du capital de PARIS RE HOLDINGS.

La réalisation de l'acquisition de ce bloc a permis à PartnerRe Ltd. de prendre le contrôle du conseil d'administration de PARIS RE HOLDINGS en nommant six administrateurs, tous dirigeants actuels de PartnerRe Ltd.

PartnerRe Ltd. et PartnerRe Holdings II Switzerland GmbH n'agissent pas de concert avec d'autres actionnaires de PARIS RE HOLDINGS.

Il n'existe pas d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et les droits de vote de PARIS RE HOLDINGS.

PARIS RE HOLDINGS s'est engagée à convoquer, à la suite de la réalisation de l'acquisition du bloc de 72,6% du capital de PARIS RE HOLDINGS, une assemblée générale de ses actionnaires appelée à se prononcer sur une fusion, régie par le droit suisse, par laquelle PARIS RE HOLDINGS serait absorbée par PartnerRe Holdings II Switzerland GmbH. Cette fusion conduirait PartnerRe Holdings II Switzerland GmbH à acquérir les actions restantes de PARIS RE HOLDINGS suivant le même rapport d'échange de 0,30 action PartnerRe pour une action PARIS RE HOLDINGS. Une fois approuvée par des actionnaires représentant au moins 90% du total des droits de vote de PARIS RE HOLDINGS, la fusion devrait prendre effet au cours du mois de décembre 2009. PartnerRe Ltd. entend procéder à l'admission de ses actions sur le marché Euronext Paris. Cette admission devrait intervenir concomitamment à la réalisation de la fusion.

Dans les semaines à venir, PartnerRe Ltd. pourrait conclure des accords visant à acquérir, directement ou indirectement, des blocs supplémentaires d'actions PARIS RE HOLDINGS ou à sécuriser des engagements de vote de la part d'autres actionnaires de PARIS RE HOLDINGS dans le cadre du vote de la fusion. Ces acquisitions feront l'objet des déclarations requises par la réglementation en vigueur auprès de la *Securities and Exchange Commission* et de l'Autorité des marchés financiers. »

---

- (1) Sur la base d'un capital composé de 85 581 541 actions représentant autant de droits de vote.
- (2) Filiale à 100% de PartnerRe Ltd.
- (3) Cf. notamment communiqués de PartnerRe Limited des 5 juillet et 4 octobre 2009, et D&I 209C1051 du 28 juillet 2009.